

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
LIMOUX

COMMUNE DE **MAGRIE**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023/7-1/6

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit du mois de mars à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de MAGRIE s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. COMBIS Didier, Maire.

Nombre de conseillers :

◇ en exercice : 15
◇ présents : 14
◇ votants : 15
◇ pour : 14
◇ contre : 0
◇ abstentions : 0

Date de la convocation du Conseil municipal : 23 Mars 2023.

Présents : COMBIS Didier, JEANFREU Christiane, CAMPS Delphine, CANCIAN Pierre, MARTINEZ Jean-Claude, BELOTTI Magali, BASTIDE Patrick, SPERANDIO Marc, VIEU Virginie, FRAICHE Jean Pierre, TAILHAN Isabelle, PERTUISET Jean François, ALARD Bruno, MALET Thierry.

Absent excusé : BOUSSIEUX Philippe (a donné procuration à Mme JEANFREU Christiane).

Secrétaire de séance : CAMPS Delphine.

OBJET :

**Adoption du
Compte
Administratif
2022
EAU**

Le Maire ayant quitté la séance et le Conseil Municipal siégeant sous la présidence de Mme JEANFREU Christiane, 1° Adjointe au Maire, conformément à l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, dressé par Didier COMBIS, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE PRINCIPAL :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reportés		101947,01	0,00	7737,96	0,00	109684,97
Opérations de l'exercice	7213,61	8789,98	3523,81	5412,49	10737,42	14202,47
TOTAUX	7213,61	110736,99	3523,81	13150,45	10737,42	123887,44
Résultat de clôture		103523,38		9626,64		113150,02
Restes à réaliser	0,00	0,00	72000,00	0,00	72000,00	0,00
TOTAUX CUMULES	0,00	103523,38	72000,00	9626,64	72000,00	113150,02
RESULTAT DEFINITIFS		103523,38	62373,36			41150,02

Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission en

Sous Préfecture le :

03 AVR. 2023

et de la publication le :

03 AVR. 2023

2. Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
DE LIMOUX LE

03 AVR. 2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Didier COMBIS

